

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

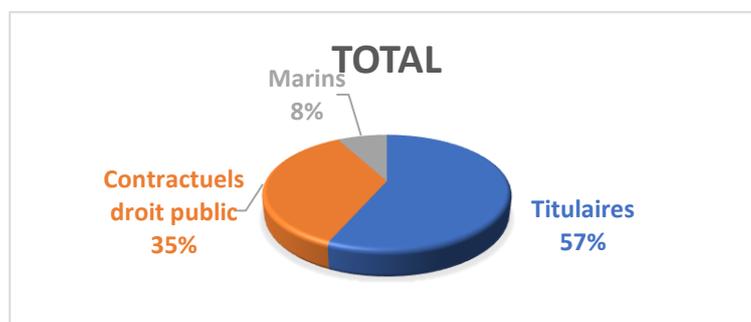
SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022

ETAT DU PERSONNEL AU 31 décembre 2022

Pour mémoire, l'effectif du personnel du Syndicat était composé de 76 agents au 31 décembre 2021. Pas d'augmentation de personnel, puisqu'au 31 décembre 2022, le personnel du Syndicat se compose de 76 agents avec la répartition suivante :

1 - ETAT DU PERSONNEL PAR CATEGORIES :

- 43 titulaires et stagiaires, soit en arrondi 57 % de l'effectif
- 27 contractuels, soit 35 %
- 6 marins, soit 8 %



AGENTS PAR CATEGORIES							
Situations Administratives	A	B	C	Autres	TOTAL	%	ETP
Titulaires	10	19	14		43	56,58	41,60
Contractuels droit public	8	16	3		27	35,53	26,80
Marins				6	6	7,89	6,00
TOTAL	18	35	17	6	76	100,00	74,40
%	23,68	46,05	22,37	7,89	100,00		

Les contractuels sont répartis en 24 agents permanents, soit 73 % de l'effectif des contractuels, 3 non-permanents soit 9 % et 6 marins soit 18 %.

CONTRACTUELS							
CATEGORIES	A	B	C	Autres	TOTAL	%	ETP
Permanents	8	13	3		24	72,73	12,80
Non Permanents	0	0	3		3	9,09	5,00
Marins				6	6	18,18	6,00
TOTAL	8	13	6	6	33	100,00	23,80

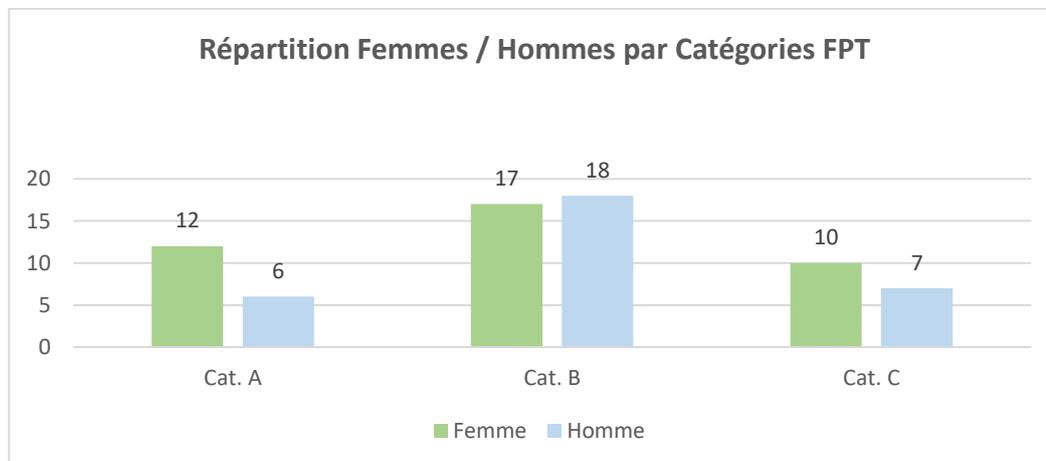
Les 43 titulaires sont représentés dans les cadres d'emplois suivants :

CADRE D'EMPLOIS	Nbre	%	ETP
Attachés	7	16,28	6,7
Rédacteurs	2	4,65	1,7
Adjoint Administratifs	11	25,58	10,6
Ingénieurs	6	13,95	6,7
Techniciens	8	18,60	4,5
Agents de Maîtrise	1	2,33	1
Adjoint Techniques	8	18,60	8,9
TOTAL	43	100	40,1

2 - LA PARITÉ HOMMES/FEMMES

Concernant les agents de la Fonction Publique Territoriale (titulaires, stagiaires et contractuels de droit public), la parité Femme/Homme est de 56% pour les femmes et de 44% pour les hommes.

Au 31 décembre 2022, l'effectif du Syndicat (fonctionnaires et contractuels de droit public), non compris les marins, est composé de 70 agents (39 femmes et 31 hommes), répartis hiérarchiquement comme suit :



Catégorie A : 18 agents (12 femmes et 6 hommes), 25.71%

Catégorie B : 35 agents (17 femmes et 18 hommes), 50.00%

Catégorie C : 17 agents (10 femmes et 7 hommes), 24.29%



En rajoutant, les marins, la parité est presque atteinte puisque **39 femmes et 37 hommes**.

GENRE	Nbre	%
Femme	39	51
Homme	37	49
TOTAL	76	100

3 – FILIERES ET CADRES D'EMPLOIS

La filière administrative est composée de 24 agents (20 titulaires et 4 contractuels), soit 34% du nombre d'agents relevant de la Fonction Publique Territoriale et la filière technique de 46 agents (23 titulaires et 23 contractuels), soit 66% ; Ci-dessous, une répartition des femmes et des hommes en fonction des filières et des cadres d'emplois.

FILIERES	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL
Administrative	3	12,50	21	87,50	24
Technique	28	60,87	18	39,13	46
TOTAL	31	44,29	39	55,71	70

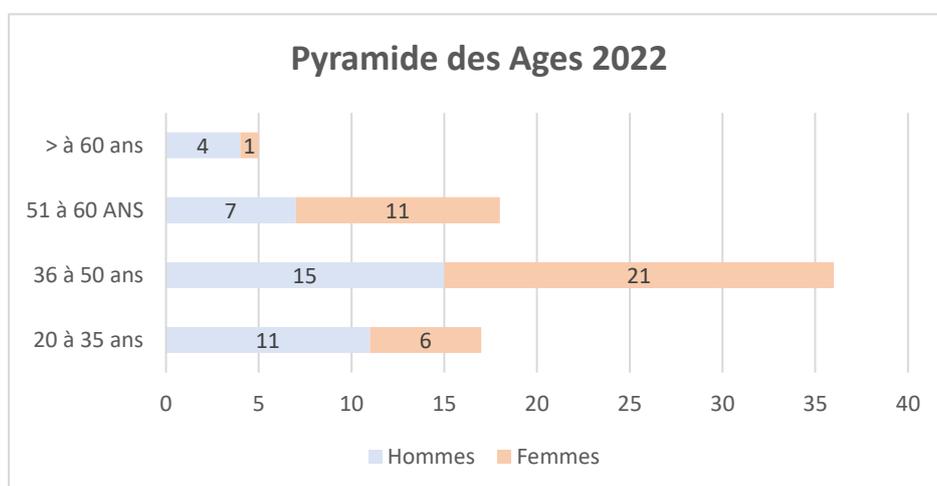
CADRES D'EMPLOIS/Titulaires	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL
ATTACHES	1	2,33	4	9,30	5
REDACTEURS	0	0,00	6	13,95	6
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	1	2,33	8	18,60	9
INGENIEURS EN CHEF	2	4,65	0	0,00	2
INGENIEURS	1	2,33	2	4,65	3
TECHNICIENS	10	23,26	3	6,98	13
AGENTS DE MAÎTRISE	1	2,33	0	0,00	1
ADJOINTS TECHNIQUES	3	6,98	1	2,33	4
TOTAL	19	44,19	24	55,81	43

CADRES D'EMPLOIS/Contractuels	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL
EMPLOI DIRECTION	0	0,00	1	3,70	1
ATTACHES	0	0,00	0	0,00	0
REDACTEURS	0	0,00	2	7,41	2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	1	3,70	1	3,70	2
INGENIEURS EN CHEF	1	3,70	1	3,70	2
INGENIEURS	1	3,70	4	14,81	5
TECHNICIENS	8	29,63	6	22,22	14
AGENTS DE MAÎTRISE	0	0,00	0	0,00	0
ADJOINTS TECHNIQUES	1	3,70	0	0,00	1
TOTAL	12	44,44	15	55,56	27

4 - PYRAMIDE DES AGES :

Ci-dessous, la répartition des hommes et des femmes en fonction des âges, sachant que 70% de l'effectif se trouve dans les tranches d'âge de 20 à 50 ans (âge moyen de 39 ans).

AGES	Hommes	Femmes	Total	%
20 à 35 ans	11	6	17	22,37
36 à 50 ans	15	21	36	47,37
51 à 60 ANS	7	11	18	23,68
> à 60 ans	4	1	5	6,58
TOTAL	37	39	76	100,00



5 - PARTICIPATIONS MUTUELLES

Le Syndicat donne une participation de 15 € par mois, pour les agents ayant une mutuelle labellisée.

15 agents bénéficient de cet avantage (9 hommes et 2 femmes pour les titulaires et 1 homme et 3 femmes pour les contractuels).

CADRES D'EMPLOIS/Titulaires	Hommes	Femmes	TOTAL
ATTACHES	1	1	2
REDACTEURS	0	1	1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	0	0	0
INGENIEURS EN CHEF	2	0	2
INGENIEURS	1	0	1
TECHNICIENS	3	0	3
AGENTS DE MAÎTRISE	2	0	2
ADJOINTS TECHNIQUES	0	0	0
TOTAL	9	2	11

CADRES D'EMPLOIS/Contractuels	Hommes	Femmes	TOTAL
EMPLOI DIRECTION	0	0	0
ATTACHES	0	0	0
REDACTEURS	0	0	0
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	0	0	0
INGENIEURS EN CHEF	1	1	2
INGENIEURS	0	0	0
TECHNICIENS	0	2	2
AGENTS DE MAÎTRISE	0	0	0
ADJOINTS TECHNIQUES	0	0	0
TOTAL	1	3	4

6 - PARTICIPATIONS GARANTIES MAINTIEN DE SALAIRE

Le Syndicat donne une participation de 16 € par mois et par agent pour la garantie maintien de salaire.

50 agents bénéficient de cet avantage, soit 14 hommes et 22 femmes pour les titulaires et 6 hommes et 8 femmes pour les contractuels.

CADRES D'EMPLOIS/Titulaires	Hommes	Femmes	TOTAL
ATTACHES	1	4	5
REDACTEURS	0	5	5
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	0	8	8
INGENIEURS EN CHEF	2	0	2
INGENIEURS	1	2	3
TECHNICIENS	7	2	9
AGENTS DE MAÎTRISE	1	0	1
ADJOINTS TECHNIQUES	2	1	3
TOTAL	14	22	36

CADRES D'EMPLOIS/Contractuels	Hommes	Femmes	TOTAL
EMPLOI DIRECTION	0	1	1
ATTACHES	0	0	0
REDACTEURS	0	1	1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	0	0	0
INGENIEURS EN CHEF	1	1	2
INGENIEURS	1	3	4
TECHNICIENS	4	2	6
AGENTS DE MAÎTRISE	0	0	0
ADJOINTS TECHNIQUES	0	0	0
TOTAL	6	8	14

7 - REMUNERATIONS

Vous trouverez, ci-dessous, pour l'effectif global (marins compris), les principaux postes de rémunérations de l'année 2022.

Éléments de rémunération	2022
Traitements indiciaires	1 887 589 €
Régime Indemnitaire	713 024 €
Bonification indiciaire	12 430 €
Heures supplémentaires rémunérées	7 969 €

8 – FORMATIONS

18 agents ont suivi des formations dans l'année 2022, 15 titulaires et 3 contractuels.

FORMATIONS 2022 en Nbre d'Agents							
Catégories	TITULAIRES			CONTRACTUELS			TOTAL
	H	F	Total	H	F	Total	
A	0	1	1	0	0	0	1
B	6	3	9	1	2	3	12
C	3	2	5	0	0	0	5
Total	9	6	15	1	2	3	18